

Rencontre avec les parlementaires

# Défendons nos vaches !







# Le rapport de la Cour des comptes "les soutiens publics aux éleveurs bovins" du 22 mai

Dans son rapport publié le 22 mai, la Cour des comptes\* préconise de définir « une trajectoire d'évolution du cheptel » bovin français afin de « piloter sa nécessaire réduction », considérant que la baisse actuelle des troupeaux laitiers et allaitants est trop « limitée » pour atteindre les objectifs de réduction de gaz à effet de serre de la France (réduction des émissions de méthane de 30 % d'ici 2030).

En plus d'une « réduction quantitative globale », le rapport préconise d'engager une réflexion sur l'adaptation de « la composition du cheptel et des systèmes de production aux besoins et aux attentes des consommateurs ». Et ce en encourageant l'engraissement sur le territoire français.

Le rapport souligne que 28 % des adultes consommeraient plus de viande rouge que les recommandations nutritionnelles (500 g par semaine), d'après l'Anses\*. La Cour en conclut qu'une « baisse raisonnable pourrait, de fait, facilement être absorbée par des comportements individuels plus vertueux ».

Enfin, la Cour donne des pistes pour renforcer la collaboration entre les filières lait et viande, via une « meilleure articulation » entre les deux filières et une « promotion de races mixtes ». Dans ce même rapport, la Cour des comptes recommande de « faire évoluer la politique de soutien à l'élevage bovin » car les soutiens de la PAC ont été « insuffisamment discriminants et très coûteux », poussant les exploitants à maintenir des « systèmes structurellement déficitaires ». Il pointe aussi que les aides versées ne valorisent pas suffisamment les exploitations ayant une rentabilité faible, mais des externalités positives sur le plan social et environnemental.

La Cour des comptes préconise d'attribuer les aides « en croisant les axes de la performance économique et de la performance socio-environnementale ». Elle se prononce en faveur d'une « augmentation des crédits à la reconversion » pour accompagner plus d'exploitants en difficulté et mieux les prendre en charge. Enfin, le développement des activités de méthanisation et d'agrivoltaïsme doit être intégré à la stratégie d'aides de l'État, ajoute la Cour.

\*Anses : Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail



## Un modèle agricole vertueux

Les éleveurs bovins en général sont conscients de la nécessité de lutter contre le changement climatique. D'ailleurs, ils sont les premiers à le vivre tous les jours, et sont les premiers à s'inquiéter de la pérennité de leurs outils de production.

Nos vaches sont nourries en France par des ressources fourragères essentiellement par l'herbe de nos prairies, qu'elles soient permanentes ou cultivées.

C'est cette spécificité (de plus en plus rare à l'échelle de la planète) qui nous rend vulnérables aux sécheresses mais qui rend aussi notre modèle d'élevage si durable et c'est aussi ce type de viande que recherchent les consommateurs. Des animaux qui pâturent dans les prés, nourris quasi exclusivement avec des fourrages ou des céréales produites sur nos fermes familiales. Les déjections de nos animaux sont des engrais organiques (donc naturels) qui nous permettent de limiter l'apport des intrants chimiques pour faire pousser l'herbe de manière agro écologique.

Beaucoup n'ont pas encore compris que l'élevage ruminant fait partie d'un tout cohérent. S'il n'y a plus de vaches ou de moutons, l'herbe n'est pas valorisée et très vite c'est la nature qui va reprendre le dessus, avec la présence de paysage qui vont se refermer, les chemins de randonnées qui vont disparaître et impacter d'autres secteurs d'activité comme le tourisme par exemple et donc générer la désertification de certains territoires ruraux.

Les prairies et les paysages que les agriculteurs entretiennent tous les jours sont des espaces de biodiversité. Par ailleurs, ces mêmes prairies, les haies, les bosquets, les forêts appartenant aux agriculteurs sont de formidables puits de carbone. Oui l'agriculture peut être une solution pour capter le carbone !!!

Si les prairies font place à la forêt, c'est aussi un facteur d'augmentation du risque incendie. Et rappelons-nous ce qu'il est arrivé cet été dans le sud du département.





Depuis plusieurs décennies, le nombre de vaches diminue et cela s'est accéléré ces dernières années. Nous avons perdu près de 3 millions de vaches en 60 ans et près de 1 million sur ces 6 dernières années. Avec la démographie agricole, près de la moitié des éleveurs ont plus de 55 ans, donc inéluctable, cette diminution va se poursuivre. Mais pourquoi accélérer encore cette tendance ?

La consommation de viande progresse de 1.1 % par an. Malgré notre première place au rang des producteurs de bovins de l'Union Européenne, la France importe 20 % des produits qu'elle consomme.

Que veulent nos décideurs politiques ? Changer les habitudes alimentaires de nos congénères ? Rappelons que l'homme n'est pas un ruminant, il ne peut se nourrir ni d'herbe, ni exclusivement de graines. La viande est riche en fer et protéines, le lait est riche en calcium. Ils sont des sources de nutriments essentiels dans l'équilibre alimentaire comme la vitamine B12, recensée principalement dans les aliments d'origine animale. Nombreux sont les médecins qui alertent sur les carences en fer et autres nutriments chez leurs patients qu'ils soient jeunes ou moins jeunes.

Aujourd'hui, la consommation moyenne de viande correspond aux recommandations des nutritionnistes.

Le risque est grand de voir débarquer en France des importations massives de viande. La commission européenne envisagerait de proposer un nouvel accès européen avec 24 000 tonnes de viande australienne. Sans compter les accords de libres échanges en cours de négociation avec le Mercosur (99 000 tonnes), le CETA (40 000 tonnes), la Nouvelle Zélande (10 000 tonnes) et le Chili (10 à 15 000 tonnes). Hormis, la concurrence engendrée par ces importations, il nous semble que l'impact écologique ne soit pas meilleur que celui de nos vaches dans les près !

A moins que nos décideurs préfèrent privilégier la viande de synthèse, conçue à partir de cellules souches d'origine animale dans un laboratoire ? Dans la perspective d'une augmentation de la consommation de viande de 70 % d'ici 2050 (selon l'ONG World Resources Institute), la viande in vitro paraît séduisante. Sauf que, selon des chercheurs de l'Université de Californie qui ont publié un article le 9 mai dans le NewScientist, l'empreinte carbone d'un kilo de bœuf synthétique serait 4 à 25 fois plus importante que celle d'un kilo de bœuf élevé naturellement. En effet, le procédé de fabrication de la viande artificielle s'appuie sur des mélanges de nutriments dont le processus de purification et de raffinage exige beaucoup d'énergie. C'est ce processus de purification, notamment l'élimination des endotoxines qui sont libérées par les bactéries dans l'environnement, qui est à l'origine de la plupart des émissions.



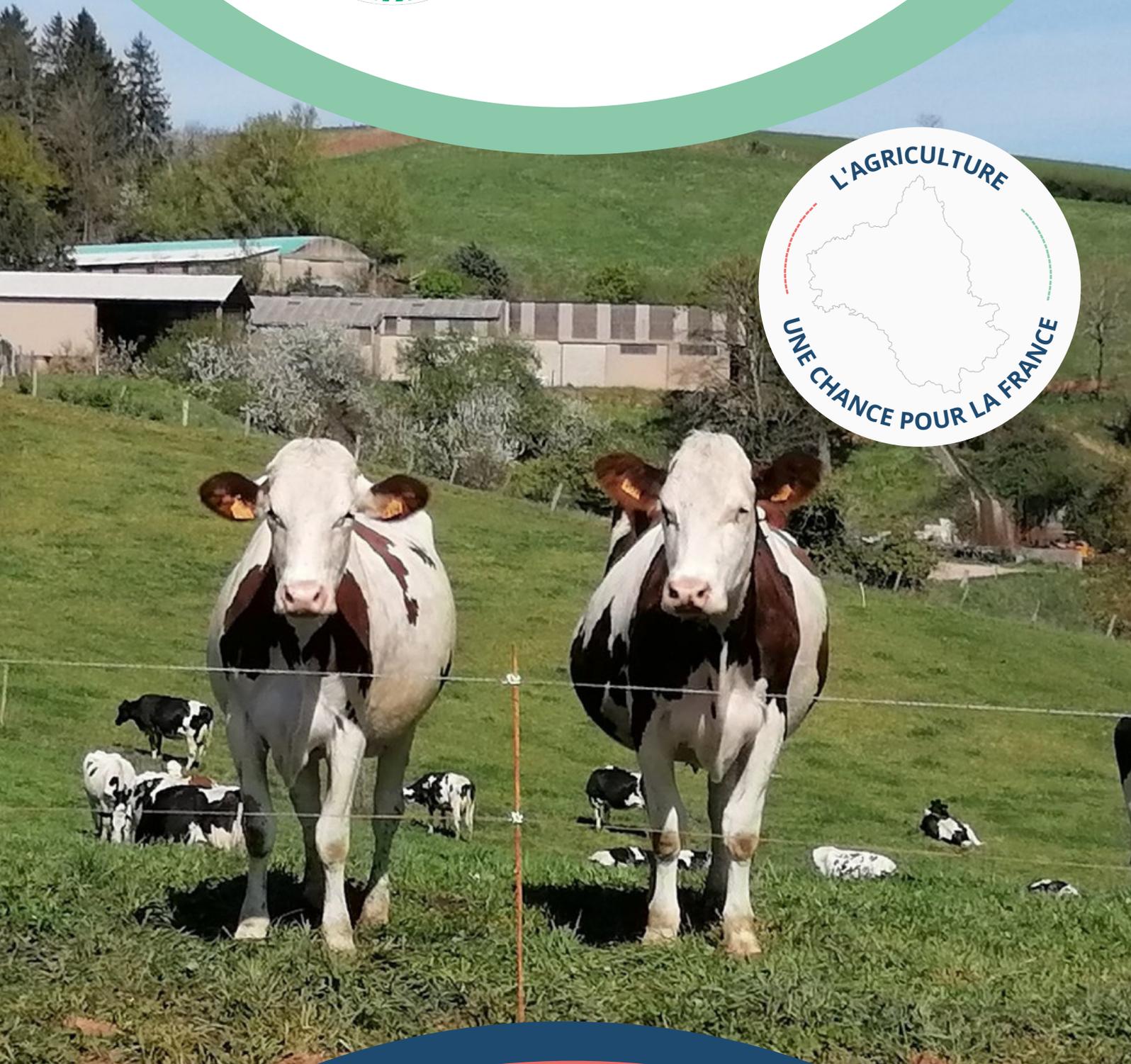
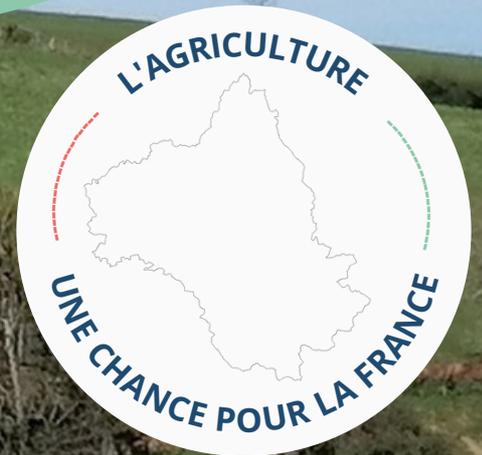
Alors que notre gastronomie est l'une des meilleures du monde et que nos artisans bouchers, nos plus grands restaurateurs savent travailler et cuisiner nos viandes dans l'excellence de l'art culinaire français, la question que se posent les 130 000 éleveurs français, et les 400 000 personnes dont l'emploi dépend de cette activité, quel avenir votre gouvernement entend réserver à notre secteur et quelle définition donne-t-il à la souveraineté alimentaire de notre grand pays ?

Si notre élevage est sacrifié, les éleveurs ne seront en aucun cas les seuls perdants.

### \*Rôle de la Cour des comptes

La Cour des comptes est l'organe chargé de juger les gestionnaires publics, de contrôler la régularité des comptes publics et de vérifier le bon emploi des fonds publics. Son rôle est donc bien d'intervenir en aval de la décision politique et non d'en être le prescripteur de cette décision.





### Contacts :

**Laurent Saint Affre**, président de la FDSEA de l'Aveyron : 06 14 36 52 42  
**Michaël Garrigues**, co-président des Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 47 95 39 31  
**Julien Tranier**, co-président des Jeunes Agriculteurs Aveyron : 06 17 05 96 89

Mai 2023